Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260424-34_2026-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt quatre avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, TILLARD Nathalie, LEPEINTEUR Lisa, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, RUEL David.

Absent excusé : GUÉRIN Ronan a donné pouvoir à RUEL David

Secrétaire de séance : DETOC Annie

OBJET : FINANCES : Affectation du résultat de fonctionnement 2025 du budget d'autoconsommation collective d'électricité

Monsieur le maire propose d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2025 du budget d'autoconsommation collective d'électricité, soit 2 067.47 €, au fonctionnement du budget d'autoconsommation collective d'électricité 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal vote, ***à l'unanimité***, l'affectation de la totalité de l'excédent de fonctionnement 2025 du budget d'autoconsommation collective d'électricité, soit 2 067.47 € au fonctionnement du budget d'autoconsommation collective d'électricité de 2026.

Certifié exécutoire
Affiché le 30 avril 2026
Le Maire,



DUBOIS Jean-Luc.